

La lutte au roseau commun a débuté au lac Selby



Des bénévoles de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Selby (APELS) ont été nombreux à prêter main forte au Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL) pour venir à bout des colonies de roseau commun (Photo : Lucie Archambault).

Bedford, le 23 septembre 2024 – Une importante opération de contrôle du roseau commun est menée du 17 au 20 septembre au lac Selby pour protéger les habitats aquatiques et maintenir les usages récréatifs du lac. L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM), coordonnateur du projet, a mandaté le RAPPEL, coopérative de solidarité en protection de l'eau, pour exécuter les travaux sur une superficie de 2392 m². La collaboration de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Selby (APELS) et de nombreux bénévoles a été essentielle au succès de cette opération.

L'envahissement des rives du lac Selby par le roseau commun (*Phragmites australis*) préoccupe l'OBVBM l'APELS, la Ville de Dunham et les citoyens depuis 2011, lorsqu'un premier inventaire détaillé des herbiers aquatiques du lac attestait sa présence. Cette espèce exotique extrêmement envahissante se propage de façon très agressive grâce à ses rhizomes et ses stolons qui peuvent atteindre respectivement plusieurs

mètres de profondeur et de longueur. Le roseau commun colonise les cours d'eau peu profonds, les rives des lacs et les milieux humides où il devient rapidement l'espèce dominante en occupant tout l'espace disponible. Grande menace pour la biodiversité locale, il est responsable de la perte d'habitat de nombreuses espèces et perturbe l'équilibre de l'écosystème, en plus d'entraver l'accès à l'eau, la baignade et la navigation. Une intervention rapide et efficace permet cependant de la contrôler, mais requiert des efforts de longue haleine.

L'opération menée au lac Selby découle du plan d'action recommandé par le RAPPEL en 2021 pour éradiquer cinq des vingt colonies de roseau commun qui y sont établies. Les cinq colonies ciblées sont situées dans la partie nord-est du lac, secteur d'intervention jugé prioritaire en raison de la densification des peuplements de roseau constaté lors d'un deuxième inventaire réalisé par le RAPPEL en 2020 à la demande de l'OBVBM. Les travaux ont été réalisés sans machinerie et ont nécessité l'autorisation des propriétaires des terrains ciblés par cette intervention.

Le traitement des colonies situées en milieu terrestre consiste à couper toute la végétation de moins de 2 cm de diamètre, puis recouvrir la zone traitée à l'aide d'une toile géotextile résistante qui prive le roseau de lumière et empêche sa repousse. La toile sera maintenue en place jusqu'en 2026 pour assurer l'efficacité du traitement. Le RAPPEL assurera l'entretien annuel et procédera au besoin aux ajustements nécessaires. Une fois les toiles retirées, la zone sera revégétalisée en implantant une variété d'espèces indigènes typiques des bandes riveraines naturelles, en accord avec les propriétaires et en fonction des caractéristiques du site. En plus de restaurer l'habitat pour la faune, de stabiliser les berges et de prévenir l'érosion, cette méthode favorise la compétition entre les espèces végétales et permet d'éviter le retour du roseau.

La méthode appliquée aux colonies situées dans l'eau consiste quant à elle à priver la plante d'oxygène en coupant les tiges sous la surface de l'eau. Cette opération sera poursuivie jusqu'à la fin de l'été 2026, à raison de 4 à 12 fois par année selon la vitesse de croissance des tiges résiduelles. Elle sera assurée par les bénévoles de l'APELS. Les résidus végétaux seront récupérés et disposés adéquatement dans un site d'enfouissement habilité à traiter ce type de matière pour éviter tout risque de contamination alentour.

L'OBVBM souhaite souligner l'implication et la contribution essentielle des bénévoles et des membres de l'APELS dans ce projet. Présents en grand nombre chaque jour pour soutenir le RAPPEL dans cette opération, ils ont également joué un grand rôle en amont des travaux de coupe en rejoignant les propriétaires riverains pour solliciter leur autorisation et leur demander de déplacer tout objet pouvant entraver l'opération. L'APELS agit sur plusieurs fronts depuis plusieurs années pour veiller à la protection du lac Selby, notamment en assurant le suivi de la qualité de l'eau du lac chaque été.

Ce projet a été financé par l'OBVBM, le Lake Champlain Basin Program et la Ville de Dunham. La Brasserie Dunham a également participé au financement de cette opération en s'engageant à reverser 15% des profits de vente de *Meilleure est l'eau, meilleure est la bière* à l'OBVBM. Mise sur le marché en 2023, cette bière est le fruit d'une collaboration entre la Brasserie Dunham et l'OBVBM dont l'objectif est de sensibiliser les citoyen.nes à l'importance de l'eau et de soutenir des actions visant sa protection au lac Selby. L'édition 2024 de cette bière a été lancée le 15 juin 2024 lors d'une activité réalisée dans le cadre du Mois de l'eau.

Cette opération d'envergure permettra de débarrasser le secteur nord du lac Selby du roseau commun. Les efforts collectifs de protection du lac et de sensibilisation de ses usagers aux bonnes pratiques à adopter doivent néanmoins être poursuivis pour pérenniser ces gains.

- 30 -

L'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau de son territoire, de favoriser la concertation des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau, mais aussi d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population à ces enjeux.

Source :

Julie Reinling, chargée de projet en mobilisation, concertation et communication
communications@obvbm.org